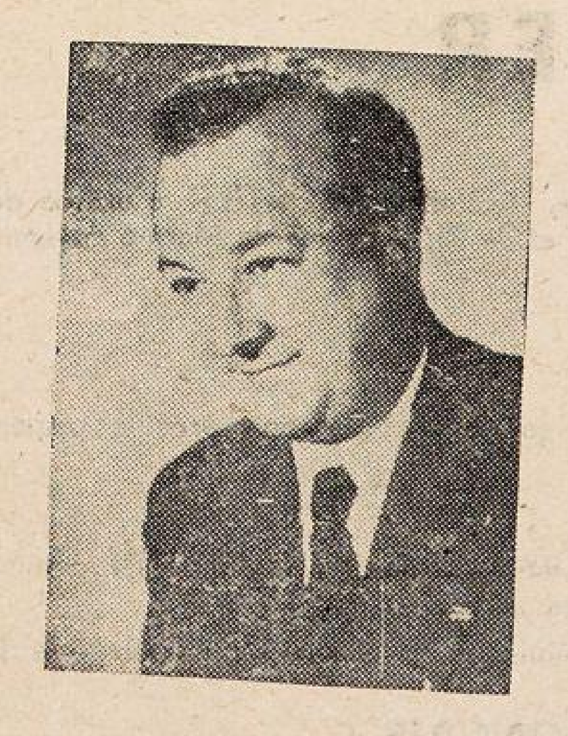


ELECTIONS LEGISLATIVES

du 23 Novembre 1958

5ème Circonscription du PAS-DE-CALAIS

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens.

Mes camarades socialistes et mes amis républicains des Cantons de BOULOGNE-SUD, DESVRES et SAMER ont bien voulu me dire leur affection et me charger à nouveau de les représenter à cette Election législative

Mon Cher Ami, **Raymond SPLINGARD**, le courageux Maire d'OUTREAU, Conseiller Général du Canton de SAMER qui tient dans notre Région les premières lignes face aux Staliniens, a bien voulu être mon second.

Les fonctions de Rapporteur que mes Collègues ont bien voulu me confier.

La Présidence de la Sous-Commission des Ports Maritimes à laquelle ils ont bien voulu m'élever **m'ont permis de défendre le Port de BOULOGNE et de sauvegarder son avenir** c'est-à-dire l'avenir **de tous** dans notre Circonscription, celui des Marins-Pêcheurs, des Dockers de ceux de la Marée et de la Salaison, des Métallos, des Cimentiers de DANNES ou de DESVRES, des Cultivateurs et des Maraichers, des Commerçants et des Artisans de notre Beau Boulonnais.

JE SUIS FIER DES RÉSULTATS QU'IL M'A ÉTÉ POSSIBLE D'OBTENIR DANS CE DOMAINE.

J'ai été au service de tous car les modestes travailleurs et surtout les malheureux n'ont pas les moyens de payer un contentieux et le Bureau du Maire, du Conseiller Général ou du Député, est la première instance où ils peuvent s'adresser. Réparer une injustice, permettre le réglement d'un litige n'est pas une tâche secondaire. Le bonheur de tous est fait de la somme des bonheurs de chacun. JE SERAI DEMAIN COMME HIER AU SERVICE DE TOUS QUAND LA CAUSE, BIEN SUR, SERA JUSTE.

Mais le jeune parlementaire que j'étais a du dans des circonstances tragiques, choisir.

— ET J'AI CHOISI —

Alors que la guerre civile était à nos portes, AVEC GUY MOLLET, j'ai fait confiance à celui qui, une fois déjà, avait incarné la Patrie dans le deuil de celle-ci et à qui j'avais déjà fait confiance en me battant sous ses ordres : AU GENERAL DE GAULLE qui avait promis et qui a tenu parole, de restaurer l'autorité républicaine et de maintenir nos libertés.

AVEC GUY MOLLET, j'ai défendu le projet de constitution car celui-ci renforce l'autorité de l'État et notre Pays ne peut plus se payer le luxe de changer de Gouvernement tous les 6 mois dans ce Monde dur et cruel qui nous entoure.

J'approuve tous les actes récents du Gouvernement, en particulier les propositions libérales qu'après Gaston DEFERRE le Général de Gaulle a faites aux territoires d'Outre-Mer pour créer une commnnauté fraternelle, l'offre généreuse qu'après Guy Mollet, il a faite aux Rebelles d'ALGERIE.

C'est la tête haute que je me présente devant vous. L'atmosphère de confiance et d'amitié que je rencontre depuis le début de la campagne électorale m'a parfaitement réconforté et m'a donné la certitude de la victoire.

Mais il vous appartient, par votre vote dès le 23 Novembre, en négligeant toutes les candidatures inutiles, fantaisistes ou de principe, d'écraser le Parti de l'Étranger et d'affirmer sur mon nom votre amour de la Liberté et votre foi en LA FRANCE.

Jeannil DUMORTIER

Jeannil DUMORTIER

L'HOMME :

Né le 28 Juin 1911. Ancien élève de l'École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique, Jeannil DUMORTIER a exercé de 1936 à 1956, date à laquelle il fut élu député, à l'École Pratique de Commerce, d'Industrie et de Mécaniciens de Marine devenue Collège Technique de BOULOGNE-SUR-MER.

LE MILITANT :

A l'âge de 16 ans, en 1927, il adhère aux Etudiants Socialistes puis à la S.F.I.O.

Depuis **31 ans** il se bat pour le Socialisme. La netteté de ses attitudes, la fermeté de ses convictions ont forcé le respect et l'estime de tous.

LE MAIRE :

Elu Conseiller Municipal en 1938, il était désigné, en Octobre 1944, par le Comité de Libération de SAINT-MARTIN comme Maire de cette Ville. Depuis 14 ans, il est réélu sans interruption à des majorités toujours accrues.

Dans cette Circonscription où tous le connaissent, il est inutile de faire l'éloge de l'administrateur et du réalisateur que la Ville de SAINT-MARTIN a la chance d'avoir à sa tête.

LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION DU BAS-BOULONNAIS :

C'est à l'unanimité que ses Collègues-Maires de BAINCTHUN, ECHINGHEN, LA CAPELLE, WIMILLE, QUESTRECQUES, HESDIN-L'ABBÉ, SAINT-ETIENNE-AU-MONT, BELLE-HOULLEFORT, CONTEVILLE-les-BOULOGNE, CONDETTE, EQUIHEN, ISQUES, PERNES-les-BOULOGNE, l'ont porté à la tête de ce Syndicat.

Trois tranches successives de travaux ont permis l'électrification de nombreux écarts et l'utilisation de la force par de multiples exploitations agricoles de notre région.

LE CONSEILLER GÉNÉRAL :

Elu Conseiller Général de BOULOGNE-SUD, il participe aux travaux du 4e Bureau de cette Assemblée et se penche, pour la première fois, sur l'angoissant problème du Port de BOULOGNE **DONT DÉPEND TOUTE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE NOTRE CIRCONSCRIPTION.**

LE PARLEMENTAIRE :

Elu en **Janvier 1956** à la tête de la liste Socialiste, son Groupe Parlementaire le désigne comme Responsable pour la Commission des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme à l'Assemblée Nationale.

Sa formation scientifique, son activité inlassable aux travaux de la Commission le font distinguer par ses Collègues qui le désignent, **à l'unanimité**, quelques semaines après son élection, comme Rapporteur de cette importante Commission dans le vote du Budget de 1956. Cette confiance lui est renouvelée en 1957 et 1958.

Rapporteur du Budget de la S.N.C.F., il défend notre Grande Entreprise Nationale et nos Cheminots. Rapporteur du Budget des Ponts & Chaussées Terrestre et Maritime, il défend les travailleurs de ces importantes administrations. Il rapporte, en particulier, le projet de résolution permettant **le Classement en service actif** des Agents de Travaux et Conducteurs de Chantiers et **obtient satisfaction.**

Finalement, ses Collègues de toutes opinions le portent unanimement à la présidence de la Sous-Commission des Ports Maritimes à l'Assemblée Nationale.

Toutes ces importantes fonctions lui donnent l'autorité nécessaire pour éclairer le Ministère sur la situation du PORT de BOULOGNE

Il souligne dans des entretiens dont certains furent **dramatiques** que l'impossibilité, pour les vaisseaux minéraliers de fort tonnage d'accéder au Port de BOULOGNE, risque d'entrainer le départ du centre sidérurgique de PARIS-OUTREAU vers d'autres ports plus favorisés. Il prouve la necessité de séparer **le Bassin Loubet qui doit être réservé à la pêche** d'une darse autonome de Commerce dont l'un des quais pourrait être réservé au complexe sidérurgique d'OUTREAU, l'autre au commerce en général

Si la partie est maintenant gagnée, si la plaie hideuse du chômage ne menace pas trop gravement tout notre Boulonnais, c'est à Jeannil DUMORTIER que le doivent tous ceux qui, directement ou indirectement, vivent du Port et de ses activités.

Pas une des voix de ceux que n'aveugle pas la passion politique ne manquera à ce défenseur de notre région, à ce Parlementaire de valeur qu'est Jeannil DUMORTIER.

Raymond SPLINGARD

Né le 26 Janvier 1912. Fils d'une modeste famille de cheminots, a payé durement par la perte de sa place de comptable, le crime d'avoir osé être militant socialiste et syndicaliste en 1938.

Adjoint au Maire d'OUTREAU en 1945, il fut nommé Maire en 1952. En Avril 1958, il est élu Conseiller Général du Canton de Samer. Dès son arrivée à l'Assemblée Départementale, il est affecté au 1er Bureau spécialement chargé des Finances.

Il est actuellement Membre de la Commission Départementale dont la mission est de gérer le Département entre les sessions du Conseil Général.

Raymond SPLINGARD, qui a obtenu l'admiration de tous, même de ses adversaires politiques, dans le domaine de la reconstruction et de la construction, au sein de sa Ville d'OUTREAU, est Administrateur de l'Office H. L. M, Départemental.

Sa désignation au Conseil Départemental de l'Enseignement Primaire consacre les 40 années d'efforts de la Municipalité Socialiste d'OUTREAU toujours à l'avant-garde pour l'éducation des enfants du peuple.

Vu : Les Candidats

Imprimerie du Boulonnais. Boulogne-sur-Mer